

SPORTS

sport.union@sonapresse.com

Junior Bayanho Aubyang : "J'ai fait un choix de vie et sportif"

L'ATTAQUANT gabonais désormais pensionnaire du FC Saint-Éloi Lupopo, qui livre les premières émotions et ses ambitions avec le club de la République démocratique du Congo (RDC), a surtout longuement réagi aux récriminations antérieures de Mangasport, auquel il affirme ne rien devoir, d'un point de vue juridique.

Propos recueillis par James Angelo
LOUNDOU
Libreville/Gabon

Comment se passe votre intégration au sein du Saint-Éloi Lupopo ?

Junior Bayanho Aubyang : " Depuis mon arrivée à Lupopo, mon intégration se passe très bien. J'ai rejoint un club qui a un esprit familial. Lubumbashi est une ville belle et qui respire le football. J'ai aussi la chance d'être tombé sur les internationaux congolais Youssouf Mulumbu et Patou Kanbangou qui m'ont pris sous leurs ailes. Ils m'aident à m'intégrer à cette nouvelle vie professionnelle. Le club m'a mis dans d'excellentes conditions. Il y a tout pour que je sois épanoui ".

Quelles sont vos ambitions pour cette première véritable expérience hors du Gabon ?

- " Mes ambitions sont liées à celles du club. Lupopo veut reconquérir la RD Congo et se qualifier en Coupe africaine. Je me dois d'être à la hauteur afin d'aider l'équipe à atteindre ses objectifs. Mais j'ai besoin d'encore un peu de temps pour être au top de ma forme. Le staff technique, qui le sait, a aménagé un calendrier spécial pour me permettre d'être à 100 % d'ici à trois semaines. Je ressens l'amour du public avec qui je suis déjà en communion, et j'ai la chance d'avoir déjà évolué dans un environnement similaire à l'US Bitam, mon club formateur ".

Vous avez effectué la majeure partie de votre présaison avec Mangasport. Pourquoi avoir au final signé ailleurs ?

- " Ça a été un vrai honneur de passer trois semaines dans l'un des meilleurs clubs du pays. J'ai vécu dix jours formidables à Moanda où tout le monde a été chaleureux avec moi. J'aurais pu rester et honorer ma promesse de disputer la Coupe de la CAF avec Manga. Mais, j'en ai décidé autrement. Lupopo me proposait un challenge sportif et de vie bien plus intéressant que celui de Mangasport. Même si nous avions un accord de principe et que j'avais déjà débuté la préparation avec le club, j'espérais aussi mieux appréhender l'environnement avant de définitivement m'engager. Malheureusement, je n'ai pas senti que le club et le coach me mettaient au centre du projet. Aussi, j'avais l'impression de déranger au sein du groupe. J'ai parlé de mon mal-être à mon agent car, c'est lui qui m'a proposé au club et au coach. Je lui ai clairement dit que je ne signerais finalement pas à Manga et demandé d'écouter l'offre de Lupopo. Le championnat congolais étant un bon tremplin pour les joueurs africains. Mangasport et son président en ont été informés par mail. J'ai également eu un long échange avec le coach Kevin Djony, à qui j'ai partagé mon désir d'accepter le challenge Lupopo. Je ne me suis donc pas enfui comme ils veulent le faire croire "...

... Si tel est le cas, pourquoi Mangasport a-t-il alors entrepris de saisir les instances compétentes pour réclamer réparation ?

- " J'ai été écoeuré et choqué par la sortie du président de Mangasport dans votre journal. Le footballeur que je suis n'est pas un objet. Si nous avons déjà paraphé un contrat, je serais resté afin d'honorer mon engagement. Plus concrètement, on a discuté d'une possibilité de signer un contrat d'un an, accompagné d'une prime à la signature. Sans même que nous ayons paraphé de contrat, Manga a fait enregistrer mon nom dans le système de la CAF. Je me demande toujours comment la

fédération a-t-elle pu accepter que cela se fasse. Aussi, après avoir informé le club de ma décision de ne pas finalement signer pour lui, mon agent a proposé, par reconnaissance, une compensation financière. Je ne comprends donc pas ce que Manga voudrait me réclamer de plus, ou à Lupopo ".

Pensez-vous avoir été loyal envers Mangasport ?

- " Loyal ? J'étais à la recherche d'un travail et une offre m'a été faite par Manga. Mais ce que cet employeur me proposait était au final inférieur à ce qu'un autre m'a donné. J'ai logiquement fait un choix de vie et sportif. Juridiquement, je ne dois rien à Mangasport. Sauf méconnaissance de ma part des règles et statuts de la Fifa ".

Pour finir, quelle est la position de Lupopo par rapport à cette situation ?

- " Avant de signer, le club était parfaitement au courant de la situation et du fait que j'étais sur



Photo: DR

Junior Bayanho Aubyang : "Juridiquement, je ne dois rien à Mangasport."

le point de m'engager avec Manga. Il me voulait à tout prix. À partir du moment où je n'avais aucun contrat signé avec Manga, je me suis permis d'écouter leur offre et donner le feu vert. Tout a été

licite. Mon dernier club officiel a été Bouenguidi Sports. Désormais, j'appartiens au Saint Éloi de Lupopo qui a promis de poursuivre quiconque voudrait mettre en péril son investissement ".

Mondial dames U 20 "2022" : les Gabonaises en regroupement à Bikélé

Prosper Sax NZE BEKALE
Libreville/Gabon

SAMEDI 25 septembre 2021, la sélection nationale féminine du Gabon des moins de 20 ans va recevoir à Libreville son homologue de la Guinée-Bissau, dans le cadre du match aller des éliminatoires zone Afrique du Mondial Costa Rica 2022. Et c'est à ce titre que le sélectionneur national, Jeanne Moussavou, et ses filles sont entrées en regroupement jeudi 9 septembre dernier au centre technique de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot) de Bikélé, dans sa première phase. Un premier round qui va regrouper un total de 35 joueuses, avant de communiquer la liste définitive des 23 retenues qui vont disputer cette première manche. La confrontation



Photo: Prosper Sax Nzé

Les Gabonaises dames U 20 se préparent à affronter la Guinée-Bissau le 25 septembre.

retour en Guinée-Bissau va se jouer, quant à elle, le samedi 9 octobre 2021. " Nous sommes à notre première phase de regroupement avec 35 joueuses présélectionnées, en attendant celles de l'intérieur du pays qui vont rejoindre le groupe d'ici peu. Avant de recevoir la Guinée-Bissau, nous aurons déjà la liste définitive des joueuses qui seront retenues pour cette double confrontation ", a souligné Jeanne Moussavou.

Sans championnat depuis deux saisons, la technicienne gabonaise, qui doit composer avec de nouvelles têtes qui se feront connaître très prochainement, va bénéficier d'un regroupement lui permettant de multiplier des oppositions pour l'affûtage physique et technique de ses joueuses. Lesquelles ont tout intérêt à bien négocier leur match aller avant le retour à Bissau deux semaines plus tard.